

Poésie enchiffrenée

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 30

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'homme ait jamais faite, car cette conquête a donné à l'homme, dit M. de Buffon, des sens qui lui manquaient. Le chien est le premier élément du progrès de l'humanité. « Sans le chien, point de sociétés humaines », écrit le *Vendidad*, livre sacré des anciens Parsis. »

« Plus on apprend à connaître l'homme, plus on apprend à estimer le chien. »

Ah! si Toussenel était au Conseil d'Etat, on ne parlerait plus de muselières et les pauvres chiens ne se verraient pas interdire l'entrée des édifices publics et même des cafés. Serait-ce peut-être parce qu'ils ne consomment pas que les cafetiers sont si impitoyables à leur égard?

Mais Toussenel n'est pas du Conseil d'Etat.

Un bon médecin nous sauve, si ce n'est toujours de la maladie, du moins d'un mauvais médecin.

Poésie enchiffrée.

Messieurs, c'est par mon art que s'embellit chaq	1
Si la barbe en poussant vous rend par trop li	2
Et fait fuir de vos pas l'amour qui perdit	3
Je sais le ramener et sans me mettre en	4
L'homme rouge et barbu comme était Charles	5
Quand il sort de mes mains est un charmant Nar	6
Si pour plaire longtemps vous cherchez la re	7
Des coquetteries, en vain, vous grossirez la s	8
Si vos mentons, par moi, ne sont remis à	9
De la mâle beauté, c'est le plus sûr in	10

Un coiffeur.

Charité.

— Pourquoi donc renvoyer avec un ton si haut
Le pauvre qu'en tous lieux la souffrance accompagne?
— Vous êtes singulier! Il veut un verre d'eau,
Et moi je n'ai que du Champagne.

Jean-Daniel Sonnay.

Le grand ouvrage illustré dont le comité central des fêtes du Centenaire a confié la publication à la maison Payot et Ce, à Lausanne, et qui sera intitulé *Au Peuple vaudois*, contiendra, ainsi qu'on le sait, les portraits des Vaudois les plus marquants ayant vécu de 1803 à 1903. On y verra en particulier les traits du célèbre régent Jean-Daniel Sonnay, qui fut un disciple fervent de Pestalozzi et qui avait fondé à ses frais un asile rural dans sa maison de la Dausaz, près d'Oron.

Voici le portrait qu'Urbain Olivier fait de Jean-Daniel Sonnay dans la *Fille du forestier*:

« De 1820 à 1830, un homme de taille moyenne sortait chaque matin de la cour du collège de cette ville. En été, à sept heures; en hiver, à huit. Dans cette saison, il portait sur son vêtement de drap gris un manteau gris; sur sa tête, un chapeau gris. Cet homme avait les cheveux gris, la barbe grise, bien qu'il eût à peine quarante ans, à la première des dates que nous mentionnons. Les bras croisés jusqu'aux épaules, le dos voûté, le regard profond et singulièrement méditatif, l'allure vive, on le voyait descendre la petite rue du Temple, dépasser la fontaine, l'horloge et enfile la ruelle qui conduit à la rue solitaire du Vieux-Marché. Arrivé ici, il prenait ce chemin étroit, toujours sablé, qui va rejoindre la terrasse du château. Cette place était alors moins grande qu'aujourd'hui, mais suffisante pour que deux cents enfants pussent y courir à l'aise, y jouer, y faire beaucoup de bruit jusqu'au moment où la figure grise et le blanc des yeux du maître d'école apparaissaient au bout du petit chemin. A cette vue, le silence le plus complet succédait aux cris joyeux, et toute la troupe des gamins s'empressait de monter l'escalier conduisant à la vaste salle d'enseignement. Avec ce maître vraiment populaire, il fallait obéir. Il n'enseignait ni la chimie, ni la physique, ni la sphère, ni ce qu'on appelle le *civisme* à ses deux cents élèves. Il leur ensei-

gnait le français, qu'il possédait mieux que personne; le respect envers les parents, le respect aux lois et l'amour de la patrie. Il leur parlait de Dieu, le Père céleste; de Jésus, le seul Sauveur. Dans cette école, on apprenait à lire, à écrire, à compter, à chanter. On apprenait surtout le premier de tous les devoirs de l'enfant: l'obéissance. Pour moi, je dois beaucoup à cet homme distingué, dont je reçus les soins pendant trois ans. Il m'apprit à tailler une plume d'oie et à m'en servir. Les compositeurs de l'imprimerie Bridel peuvent affirmer, encore aujourd'hui, que les leçons du maître n'étaient pas mauvaises du tout. Mais je lui dois surtout de la reconnaissance pour m'avoir souvent tiré les oreilles et donné de nombreux soufflets bien mérités. Jean-Daniel Sonnay n'y allait pas de main morte, et il faisait bien: c'était un maître sévère, mais juste et bon, un ami passionné de son pays, un Vaudois pur sang, un vrai Suisse. Honneur et respect à la mémoire du vénérable instituteur! Sa science était petite; son œuvre fut grande et porta de bons fruits chez de nombreux écoliers. »

M. François Guex, directeur de l'Ecole normale, reproduit cette page d'Urbain Olivier dans un très intéressant article de l'*Educateur* (du 11 juillet 1903) qui est une biographie complète de Jean-Daniel Sonnay.

« Jean-Daniel Sonnay, écrit M. F. Guex, naquit le 1^{er} février 1782, à la Combaz, près d'Oron, dans cette agreste et fertile contrée que nous a si bien décrite Charles Pasche.

Il était l'aîné des dix enfants de Jean Sonnay, honnête agriculteur et propriétaire d'un assez beau domaine. L'ordre, l'économie, le travail et la moralité régnaient à la Combaz, ce qui permit à Jean Sonnay d'élever et de placer convenablement tous ses enfants. Jean-Daniel était d'une santé beaucoup plus délicate que les cinq fils et les quatre filles qui naquirent après lui. Souvent, dans sa jeunesse, il dut entendre autour de lui ces paroles qui, heureusement, ne devaient pas se réaliser: « Por té, te ne fari pas dai vilho zous! »

Jean-Daniel travaillait aux champs avec ses parents, qui ne l'envoyaient point à l'école d'Ecoteaux, assez mal dirigée à cette époque. Il parvint cependant à lire par les soins de ses grands-parents. Il raconta lui-même plus tard comment, à l'âge de neuf ans, il apprit à écrire seul: tout en gardant les vaches sur les bords de la Haute-Broye, il façonnait des morceaux de terre glaise, les faisait sécher au soleil et, avec ces crayons d'un nouveau genre, il traçait et retraçait sur des planches neuves, les lettres de l'alphabet, puis des pages entières du catéchisme ou de la Bible. C'est ainsi qu'il apprit à former ces belles majuscules qui, plus tard, faisaient l'admiration de ses élèves, quand le maître écrivait au tableau noir ses modèles d'écriture.

Une grave maladie faillit mettre ses jours en danger. Il s'en releva, mais un nouveau chagrin devait l'atteindre profondément: il perdit sa vieille grand-mère, le bon ange du foyer. Cette femme pieuse et vaillante lui apprit à prier et à lire la Bible, à explorer aussi les environs de la maison paternelle et la belle contrée d'Oron. L'aïeule connaissait fort bien les simples, les recueillait, les séchait et en faisait des remèdes pour guérir les membres de la famille ou les voisins blessés ou malades. Elle communiqua sa science des simples à son petit-fils, qui resta jusqu'à sa mort fidèle à la bonne philosophie de sa grand-mère. Toujours active, malgré son âge avancé, on l'engageait dans son entourage à prendre du repos; mais elle de répondre, dans l'expressif langage de nos pères: « Mé reposéri quand sari morta. » Plus tard, le pédagogue Sonnay

aimait à rappeler ces paroles de sa mère, qui devinrent pour lui une des règles de sa vie utile et laborieuse.

À seize ans, il fut nommé secrétaire communal. Ces fonctions le mirent en rapport avec des magistrats dont le commerce lui fut très utile. Le pays de Vaud venait de recouvrer son indépendance et le jeune Sonnay éprouvait un ardent désir de se dévouer à sa jeune patrie. »

Se sentant fortement attiré vers la carrière de l'éducation, Sonnay se rend à Lausanne et se prépare, par un labeur acharné, à la carrière de l'enseignement. Son père ne pouvait payer toute la pension du futur instituteur; aussi ce dernier se voit-il obligé de se subvenir en faisant des copies pour un architecte. C'est à l'école de la Brévine qu'il fait ses premières armes. Il enseigne ensuite aux Brenets, puis à Nyon.

« Une place de maître de français était vacante à Nyon. Sonnay fait à pied la route des Brenets à Nyon, par un temps affreux, perd un soulier en route, arrive exténué à Rolle, où il s'évanouit. Il ne s'en trouve pas moins le lendemain matin, à l'heure fixée, devant le jury. Le sort le désigne pour être examiné le premier sur vingt concurrents et c'est sur lui que, les épreuves terminées, se porte le choix de la Commission.

À peine entré en fonctions, il s'occupe des améliorations à introduire dans le collège, dans l'église et dans la commune. Il commence par réformer le chant sacré.

À Nyon, on chantait mal. Personne n'observait la mesure. Un beau dimanche, les fidèles en arrivant au temple virent les mots *EX MESURE* tracés en grandes et belles lettres à la craie sur tous les tableaux noirs destinés à l'indication des psaumes et des cantiques. Le régent Sonnay pria le pasteur d'annoncer du haut de sa chaire que désormais on allait chanter *en mesure*, que le chœur des enfants chanterait *en mesure*, que l'orgue jouerait *en mesure*, que toute l'assemblée devait être attentive à suivre la *mesure* réglée par le chœur. Dès ce jour, l'église de Nyon chanta *en mesure* et voilà pourquoi, aujourd'hui encore, tout le monde chante *en mesure* dans la bonne ville de Nyon!...

L'école de Nyon eut son heure d'éclat. On venait de loin voir pratiquer le maître distingué; on s'adressait à lui pour les plans de constructions nouvelles. Le mode d'enseignement mutuel se répandit dans le canton. Sonnay était appelé dans le pays pour organiser des classes, diriger les examens de concours. On lui confiait des jeunes gens qui désiraient se vouer à la carrière de l'enseignement primaire et des titulaires de place venaient s'asseoir aux pieds du maître pour écouter ses leçons.

Après vingt ans de veilles et de labeur, Sonnay quitta Nyon pour créer, à la Dausaz, non loin de la route d'Essertes, un asile rural où, comme Pestalozzi à Neuhof, il se proposait de former des élèves aux travaux de la campagne en été et de leur donner l'instruction pendant l'hiver.

Il admettait dans son institut de jeunes campagnards, fils de familles aisées, qui tout en apprenant l'agriculture désiraient recevoir une éducation soignée, ainsi que de pauvres enfants placés par la « Société pour l'éducation de l'enfance abandonnée... »

Comme le philanthrope zuricois l'avait fait à Neuhof, Sonnay dut emprunter plusieurs milliers de francs et, comme à Neuhof encore, l'esprit de recherche, de perfectionnement incessant le poussa à des dépenses exagérées. Aussi bien les constructions commencées à la Dausaz ne furent pas plus achevées que celles que Pestalozzi avait projeté d'élever dans la plaine de Birr. Les soucis matériels s'installèrent au foyer du vieux maître et,